

## Présentation

L'enseignement agricole relève de la compétence du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. À la rentrée scolaire 2016, les 62 établissements de l'enseignement agricole des Hauts-de-France répartis sur 68 sites forment par voie scolaire près de 13 000 élèves et étudiants. Ces jeunes sont scolarisés dans des classes allant de la quatrième au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et aux classes préparatoires aux grandes écoles. Les établissements publics de la région accueillent 3 600 élèves et étudiants et les établissements privés sous contrat, 9 300. Les filles constituent 47 % des effectifs. Elles sont plus présentes dans les cycles longs (seconde, baccalauréat et classes préparatoires) que dans les cycles courts (4ème, 3ème, CAPA et BTSA).

Un tiers des élèves et étudiants de la région suivent une formation générale, les deux tiers restants une formation professionnelle. Les spécialités professionnelles les plus suivies sont celles de la production (42 %), devant celles des services (34 %), de l'aménagement (18 %) et de la transformation (6 %). Au niveau national, les filières des services devancent désormais celles de la production.

Suite à la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, davantage d'élèves poursuivent jusqu'au baccalauréat professionnel agricole, voire

jusqu'au BTSA. L'obtention d'un de ces deux diplômes accompagné d'une spécialité orientée vers la production agricole confère la capacité professionnelle agricole, indispensable pour être éligible aux aides à l'installation en agriculture.

La région dispose de deux écoles privées d'ingénieurs, une à Beauvais et une à Lille, qui, à la rentrée 2015<sup>1</sup>, accueilleraient près de 2 200 étudiants.

L'enseignement agricole par la voie de l'apprentissage compte 45 sites dans la région qui formaient près de 3 900 apprentis (voir définitions) au 1er novembre 2016<sup>2</sup>. Suite à la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, le niveau de diplôme a fortement augmenté : 63 % des apprentis de l'enseignement agricole ont préparé en 2016 des diplômes de niveau IV ou plus. Les apprentis choisissent d'abord les spécialités de la production (44 %), ensuite celles de l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement (32 %) et enfin celles des services (24 %).

La formation professionnelle continue est dispensée sur 34 sites dans la région. Les stagiaires sont principalement orientés vers les secteurs de la production (29 %), des services y compris vétérinaires (21 %) et de l'aménagement (19 %).

<sup>1</sup> On ne dispose pas des données pour la rentrée 2016.

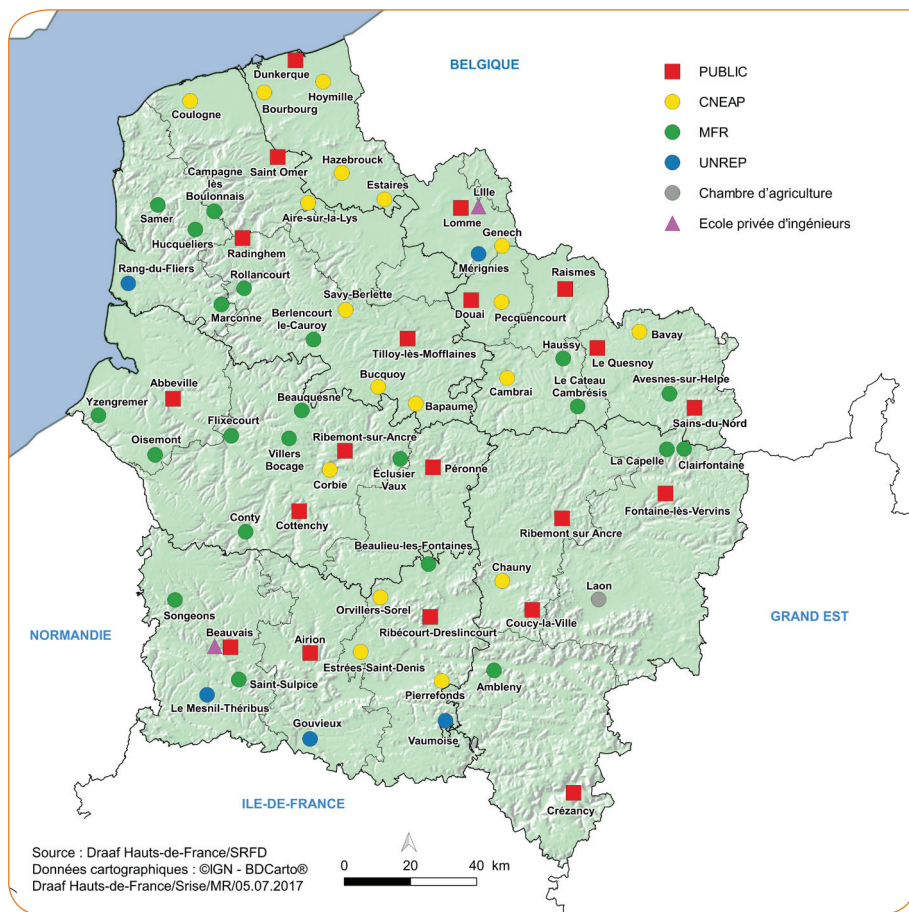
<sup>2</sup> Les effectifs à fin décembre ne sont pas encore disponibles



- "La formation des exploitants agricoles" - Agreste Primeur n°335 - Mars 2016 - SSP.
- "L'enseignement agricole dans la région Nord - Pas-de-Calais Picardie 2015" - Novembre 2015 - SRFD.

# Enseignement agricole

## Localisation des établissements de l'enseignement agricole



**MFR** : Maison familiale rurale

**CNEAP** : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

**UNREP** : Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion

# Enseignement agricole

## Résultats aux examens de l'enseignement agricole 2017

	CAPA rénové	Bac Professionnel	Bac Technologique	Bac S	BTSA
<b>Hauts-de-France</b>					
Inscrits	760	1 999	458	289	1 140
Présents	690	1 927	452	288	1 082
Admis	665	1 593	414	281	830
dont filles	262	819	175	nd	282
<b>% admis/présents</b>	<b>96,4</b>	<b>82,7</b>	<b>91,6</b>	<b>97,6</b>	<b>76,7</b>

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement



Différents parcours de formation peuvent être suivis :

- ↳ **la formation initiale par la voie scolaire** concerne les jeunes en formation à temps plein dans un établissement public ou privé ou les jeunes en formation en rythme approprié en Maison familiale rurale ou en Institut Rural d'Éducation et d'Orientation ;
- ↳ **la formation initiale par la voie de l'apprentissage** s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans. Elle se fait en alternance dans l'entreprise et au centre de formation d'apprentis (CFA) ou à l'école d'ingénieur ;
- ↳ **la formation professionnelle continue** est accessible à tous les salariés en activité ou en recherche d'emploi. Au Ministère en charge de l'agriculture, ce type de formation se déroule principalement dans les CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) et dans les établissements d'enseignement supérieur.

L'enseignement agricole dispense des formations à plusieurs niveaux :

- ↳ **le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)** accueille des jeunes sous statut scolaire, la dernière année de la scolarité obligatoire. Il permet aux élèves de moins de 15 ans de découvrir des métiers tout en poursuivant l'acquisition du socle de connaissances et de compétences du collège ;
- ↳ **le niveau V ou cycle court** prépare au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA, certification intermédiaire délivrée au cours du cursus du baccalauréat professionnel en 3 ans) ;
- ↳ **le niveau IV ou cycle long** mène au baccalauréat général série scientifique, au baccalauréat professionnel et au baccalauréat technologique ;
- ↳ **le niveau III ou cycle supérieur court** prépare au Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) ;
- ↳ **le niveau II ou cycle supérieur long** prépare aux carrières d'ingénieur, de vétérinaire, de paysagiste, de chercheur et d'enseignant du second degré.

D'autres diplômes peuvent être obtenus en formation adulte ou en apprentissage :

- ↳ **le brevet professionnel agricole (BPA)**, diplôme de niveau V ;
- ↳ **le brevet professionnel**, diplôme de niveau IV ;
- ↳ **les certificats de spécialisation (CS)**, qui sanctionnent un complément spécifique de formation dont le contenu s'appuie sur des référentiels de diplômes professionnels ou technologiques mis en oeuvre dans l'enseignement agricole. Ils peuvent être préparés après un CAPA, un baccalauréat ou un BTSA.

# Enseignement agricole

## Formation initiale par la voie scolaire - nombre d'élèves par filière

	Public 2016-2017			Privé 2016-2017		
	Effectifs	dont filles	Évolution <sup>(1)</sup>	Effectifs	dont filles	Évolution <sup>(1)</sup>
<b>Niveau V et VI</b>						
4ème - 3ème	47	9	-39,0	1 897	644	-7,7
CAPA	325	142	-16,2	822	402	-8,2
<b>Niveau IV</b>						
Seconde générale et technologique	281	147	-10,8	689	346	5,4
Seconde professionnelle	644	285	-2,3	1 418	752	-3,7
Bac S (Éducation nationale)	187	111	4,5	408	225	1,5
Bac Professionnel	1 132	547	1,8	2 456	1 381	-0,8
Bac Technologique	380	161	10,8	632	258	-3,2
<b>Niveau III</b>						
BTSA	576	248	2,3	963	331	-3,4
Classes préparatoires	33	30	0,0	0	0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>3 605</b>	<b>1 680</b>	<b>-0,4</b>	<b>9 285</b>	<b>4 339</b>	<b>-3,3</b>

(1) Evolution ensemble en % 2016-2017/2015-2016

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

## Formation initiale par la voie scolaire par secteur professionnel

	Public 2016-2017			Privé 2016-2017		
	Ensemble	garçons	filles	Ensemble	garçons	filles
Formation générale et technologique	928	470	458	3 645	2 172	1 473
Production	757	501	256	2 716	1 708	1 008
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	891	729	162	594	538	56
Transformation	188	83	105	321	171	150
Services	841	142	699	2 009	357	1 652
<b>Ensemble</b>	<b>3 605</b>	<b>1 925</b>	<b>1 680</b>	<b>9 285</b>	<b>4 946</b>	<b>4 339</b>

Nombre d'élèves

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

# Enseignement agricole

## Formation initiale par la voie de l'apprentissage au 1er novembre

	Public		Privé	
	2015	2016	2015	2016
Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)	73	75	17	15
<b>Niveau V et VI</b>	<b>757</b>	<b>729</b>	<b>588</b>	<b>626</b>
CAPA	414	416	338	336
CAP	10	11	104	107
BPA	274	230	95	113
CSA	59	72	51	70
<b>Niveau IV</b>	<b>563</b>	<b>593</b>	<b>900</b>	<b>927</b>
Bac professionnel	294	307	639	658
Brevet professionnel	236	254	221	225
CSA	33	32	29	22
Titres homologués			11	22
<b>Niveau III</b>	<b>323</b>	<b>425</b>	<b>486</b>	<b>465</b>
BTS		65	38	92
BTSA	316	346	443	366
CSA	7	14	5	7
<b>Niveau II</b>			<b>23</b>	<b>7</b>
Titres homologués			23	7
<b>Ensemble</b>	<b>1 716</b>	<b>1 822</b>	<b>2 014</b>	<b>2 040</b>

Nombre d'élèves au 31/12/2015 et au 01/11/2016

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

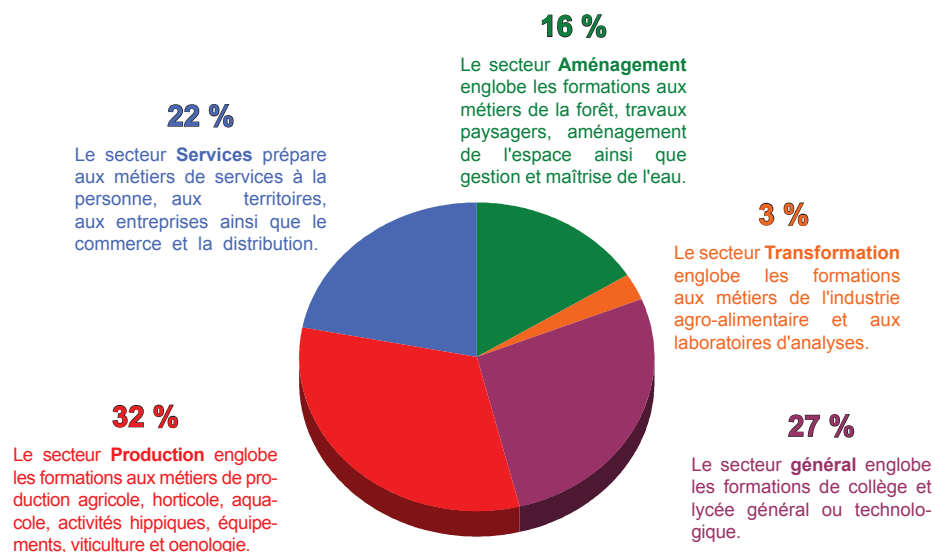
## Formation initiale par la voie de l'apprentissage par secteur professionnel au 1<sup>er</sup> novembre 2016

	Public	Privé
Production	835	821
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	701	501
Transformation	24	0
Services	187	703
<b>Ensemble</b>	<b>1 747</b>	<b>2 025</b>

Nombre d'élèves

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

## Effectifs de la formation initiale par secteur professionnel en Hauts-de-France en 2016



Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

## Formation continue par secteur professionnel en 2016

	Hauts-de-France		
	Public	Privé	Autres
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	125 306	25 997	424
Production agricole	139 778	51 344	41 522
Transformation	21 212	800	161
Prestation d'orientation et d'accompagnement	29 840	46 697	0
Services (dont vétérinaire)	82 777	67 591	3 038
Secteur non rattaché au Ministère de l'agriculture	46 721	117 299	8 925
<b>Ensemble</b>	<b>445 634</b>	<b>309 728</b>	<b>54 070</b>

Nombre d'heures stagiaires au 25 août 2016

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement